

E. GUEGUEN

**CONTRIBUTION à L'ÉTUDE
de
L'HISTOIRE de la BOTANIQUE
dans le MORBIHAN**

Extrait du Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan
2, rue Noé - Vannes
1965

Contribution à l'étude de l'histoire de la botanique dans le Morbihan

I. — LE JARDIN DE BOTANIQUE COLONIALE DU BOIS-RUAULT, EN CARO

« Jardins d'histoire », disent les Nantais, si fiers, et à juste titre, de ces quelques jardins peuplés de plantes exotiques, alors rarissimes qui, au XVIII^e siècle, étaient l'enchantement de Nantes et de ses environs.

Y en eut-il beaucoup d'autres, en Bretagne, de ces jardins d'histoire ? Nous ne le croyons pas. Cependant, il en existait un, relativement important, aux environs de Malestroit, en Caro, au château du Bois-Ruault.

Il n'en a été guère parlé, bien que le souvenir n'en fut pas perdu, comme en témoigne l'intéressante communication faite par M. H. du Halgouët à la Société Polymathique, en sa séance du 12 janvier 1950. Elle a été publiée dans le bulletin des années 1949-1950, sous le titre inattendu : « Monsieur de Buffon est-il venu au Bois-Ruault ? ».

On y trouve, dit l'auteur, une pièce de terre de moins d'un hectare « avec quelques arbres exotiques, derniers vestiges, dit-on, du jardin d'essai planté par M. de Buffon. C'est là que le savant naturaliste aurait cédé à l'invitation du marquis et de la marquise de Querhoent d'acclimater des essences tirées de contrées plus chaudes... Fort rares sont les survivants de ce jardin créé, si ce n'est par Buffon, du moins par son correspondant, le vicomte de Querhoent. Subsistent encore un cèdre, trois chênes-lièges, un sequoia et un érable ».

L'auteur avait vainement cherché dans la vie de Buffon par Louis Dimier, quelques précisions à ce sujet ; il y avait seulement trouvé cité le nom du vicomte de Querhoent parmi ses principaux correspondants, avec cette mention élogieuse : « Observateur exact et judicieux, dont les mémoires sur le Cap, communiqués au Jardin du Roi, contiennent de très bonnes observations ».

« S'agit-il, conclut M. du Halgouët, de Pierre-Louis de Querhoent, qui devint chef de nom et d'armes avec le titre de marquis, ou bien s'agit-il d'un de ses fils qui prit la carrière maritime ? Nous ne saurions le dire. Laissons à de plus perspicaces le soin de répondre à cette question et de confirmer, d'un document indiscutable, la tradition locale rapportant que le grand savant vint au Bois-Ruault avec le souci de créer une plantation expérimentale, souci doublé de la satisfaction de rencontrer la

marquise de Querhoent pour laquelle il éprouvait un sentiment d'admiration. »

Ce n'est qu'il y a trois ans que nous eûmes connaissance de cette publication ; mais nous savions depuis longtemps déjà qu'au Bois-Ruault avait existé, à la fin du xviii^e siècle, un jardin où l'on avait acclimaté de nombreuses plantes exotiques. Nous l'avions appris dans un opuscule paru à Vannes en 1801 (an IX) : « Exercices d'Histoire Naturelle à l'École Centrale du Morbihan », petit travail plein d'intérêt sur lequel il nous faudra revenir. L'auteur en était Charles Aubry, médecin à Vannes et professeur à l'École Centrale. Aubry donne une liste des plantes cultivées au Bois-Ruault ; nous en avons relevé vingt-six espèces parmi lesquelles nous ne signalerons que quatre espèces de Magnolia, « superbes arbres, qui s'y trouvent en pleine végétation », le Liquidambar styraciflua, le Myrica cerifera, le Laurus benzoin, « très beau pied y existant depuis plusieurs années », le Stewartia malacodendron, « arbrisseau fort rare », le Crinum africanum ; toutes espèces nommées d'après Linné. Il semble bien que la liste donnée par Aubry est incomplète, car l'on n'y trouve ni l'ébale, ni les chênes-lièges, ni le sequoia, qui y existaient encore en 1949.

C'était là une collection importante pour l'époque, et Aubry, cet ardent révolutionnaire, nous parle, en termes fort élogieux, du ci-devant vicomte, qui en avait été le créateur : « Le citoyen Querhoent, propriétaire du Bois-Ruault, qui joint à beaucoup de connaissances la plus grande honnêteté, s'est occupé dès sa jeunesse à l'enrichir de ce que l'Asie, l'Afrique et l'Amérique lui ont présenté de plus curieux et de plus intéressant dans ses voyages. »

Il s'agit donc bien du vicomte Jean-Sébastien de Querhoent, fils aîné du marquis de Querhoent et officier de la marine royale, qui, dès ses premiers voyages, commença les essais d'acclimatation, vers 1767 (1).

Voilà donc un premier point élucidé, qui répond à l'une des questions posées par M. du Halgouët et aussi au vœu exprimé par Louis Dimier, lequel s'étonne que « des correspondants de Buffon aucun n'est identifié ; (...) la négligence de la science à leur égard fait que le public n'en a aucune idée. »

Reste à élucider la seconde question : « Monsieur de Buffon est-il venu au Bois-Ruault ? ». Nous avons consulté les deux gros volumes de la correspondance de Buffon, formant les tomes XIII et XIV des Œuvres complètes de Buffon, publiées et annotées par J.-L. de Lanessan (14 vol., Paris, 1884-1885). Nous n'y avons trouvé aucune lettre adressée par Buffon au marquis de Querhoent, non plus qu'à son fils Jean-Sébastien. Par contre, au tome XIV, page 79, nous avons relevé deux lettres

envoyées par Buffon à son ami et homme de confiance, André Thouin, botaniste bien connu, jardinier en chef et professeur au Jardin du Roi, dans lesquelles il est question du vicomte de Querhoent ; l'une est du 23 septembre 1781, l'autre du 28 octobre de la même année (et non 1782, erreur de Lanessan). Dans la première, la seule intéressante, nous lisons : « Vous trouverez ci-jointe, une longue lettre de M. le vicomte de Querhoent, que je vous prie de lire et auquel je ne puis refuser une petite collection de graines, parce qu'il m'a fourni plusieurs observations pour mon ouvrage sur les oiseaux. Examinez aussi l'insecte qui est renfermé dans le morceau de papier, et si vous ne le connaissez pas plus que moi, consultez MM. Daubenton ; après quoi, vous me marquerez ce que je puis répondre, et vous me renverrez aussi la lettre de M. de Querhoent. »

Buffon semble donc avoir répondu directement, mais nous n'avons pas trouvé trace de cette lettre. Quoi qu'il en soit, Buffon dit explicitement que s'il ne peut refuser ces quelques graines, cadeau bien infime, c'est parce que Querhoent lui a fourni plusieurs observations, et non en raison de liens d'amitié l'unissant à la famille Querhoent.

Nous avons poursuivi nos recherches à la bibliothèque du Muséum national, section des manuscrits, où se trouvent de nombreuses lettres de l'illustre intendant du Jardin du Roi, celles du moins se rapportant à ses travaux scientifiques, et particulièrement celles écrites à Thouin, dont de Lanessan n'a publié qu'une faible partie. Nous avons bien retrouvé les deux lettres ci-dessus mentionnées, mais rien d'autre.

Le manuscrit n° 369, inscrit au catalogue sous le titre « Notes sur les poissons, reptiles, quadrupèdes et oiseaux de l'Isle de France et du Cap de Bonne-Espérance », ne renferme en réalité que des notes sur les oiseaux ; l'on y trouve deux lettres de Querhoent à Buffon et douze extraits de lettres ou copies de lettres, datées de 1773, 1774, 1780, 1781. Rien n'indique dans cette correspondance que des relations d'amitié aient existé entre les deux hommes.

En conclusion, le jardin du Bois-Ruault fut l'œuvre du vicomte de Querhoent, officier de la marine royale, et Buffon n'y contribua que par l'envoi d'une infime quantité de graines. Nous n'avons trouvé aucune lettre de Buffon au marquis de Querhoent, non plus qu'au vicomte, son fils, bien que certainement, Buffon eut l'occasion de correspondre avec ce dernier. Nous n'avons eu connaissance que de deux lettres de Querhoent à Buffon et de quelques extraits de lettres.

Il n'apparaît pas, d'après ces divers documents, que des liens d'amitié aient uni la famille de Querhoent au célèbre naturaliste.

Enfin, pour ce qui est des voyages de Buffon en Bretagne,

nous n'en connaissons qu'un seul qu'il fit en novembre 1730, à Nantes, alors qu'il était étudiant en médecine à Angers, et âgé de 23 ans, et qu'il avait dû quitter cette ville à la suite d'un duel tragique.

Il n'en reste pas moins que ce marin breton fut un excellent naturaliste. Botaniste, il le fut comme en témoigne la riche collection de plantes exotiques qu'il acclimata au Bois-Ruault ; et ce seul fait méritait d'être signalé.

Mais ce fut surtout un remarquable ornithologiste, dont les observations, qu'il envoya à Buffon, furent fort appréciées de celui-ci. Il n'est pour s'en convaincre que de lire attentivement le « Traité des Oiseaux » ; ce n'est pas plusieurs observations dont lui fut redevable l'auteur, comme celui-ci l'a dit, mais un grand nombre. Le nom de Querhoent revient souvent dans ce traité avec des appréciations très flatteuses. Nous n'en citerons qu'une seule ; elle a trait à une légende scientifique étrange, que Buffon discuta gravement : les hirondelles, prétendait-on, passent l'hiver sous l'eau. Non, répond Querhoent, qui affirme qu'il n'avait jamais vu les hirondelles plonger sous l'eau, et Buffon attache une grande importance à ce témoignage « d'un observateur digne de toute confiance ». Les observations, que nous avons relevées dans les notes sur le Cap, étaient aussi d'un grand intérêt.

Laissons aux ornithologistes le soin d'apprécier l'œuvre de ce devancier, et contentons-nous de louer l'œuvre du botaniste.

(1) Voir, pour la documentation généalogique : Frottier de la Messelière, in *Filiations bretonnes*.

Jean-Sébastien, baptisé à Missiriac le 5 juillet 1742, fils aîné de Pierre-Louis, marquis de Querhoent, et de Jeanne Brunel de la Guerche. Etant enseigne de vaisseau, épouse, le 10 janvier 1772, Marie-Joséphé Audet de Kerven de Tréviantec, de la ville du Croisic. Il réside dès lors en cette ville, où sont baptisés ses cinq enfants, de 1775 à 1784. En 1778, il est lieutenant de vaisseau, et en 1784, il est dit ancien lieutenant de vaisseau. Son père étant décédé en mai 1788, il va habiter le Bois-Ruault en 1789. Il n'émigre pas, mais en 1793, son fils aîné, Jean-François, est porté sur la liste des émigrés, ce qui entraîne la mise sous séquestre des biens de sa famille. En messidor an III (juin 1795), son second fils, Pierre-Sébastien, est enlevé de force par les Chouans, et son père porte plainte. Le bruit courut alors qu'il avait péri dans l'affaire de Quiberon ; ce qui d'ailleurs était faux. En 1796, il quitte la Bretagne avec son troisième fils, pour aller résider à Saint-Pierre-du-Bois, ancienne paroisse, actuellement rattachée à la commune de Saint-Martin-des-Bois, canton de Montoire (Loir-et-Cher), tandis que Mme de Querhoent continuait à habiter le Bois-Ruault avec ses deux autres enfants. En février 1802, le fils aîné émigré étant reconnu mort. La famille se fixa, à une date indéterminée, à Saint-Martin-des-Bois.

D'après Frottier de la Messelière, il était chevalier de Saint-Louis, fut promu baron de l'Empire Français le 2 janvier 1814 et mourut, à Saint-Martin-des-Bois, le 10 septembre 1821.

II. — LE JARDIN BOTANIQUE DE VANNES (1793-1802) ET SON CRÉATEUR, CHARLES AUBRY

Nous ne connaissons d'autres jardins botaniques en Bretagne, sous l'Ancien Régime, que ceux de Brest et de Nantes. Celui de Brest dépendait de l'hôpital de la Marine royale ; à Nantes, le célèbre jardin des apothicaires, fondé en 1688, devint, en 1726, jardin royal et succursale du jardin du Roi, à Paris (1).

La Révolution, en supprimant toutes les institutions anciennes, avait désorganisé l'instruction en France. La Convention, la veille même de sa dissolution, créa dans chaque département, une Ecole Centrale destinée à donner une sorte d'enseignement secondaire, rehaussé de quelque enseignement supérieur (loi du 25 octobre 1795). Les programmes furent profondément empreints des idées de J.-J. Rousseau : aller du concret à l'abstrait, substituer des leçons de choses à l'enseignement théorique, et rendre l'élève attentif aux phénomènes de la nature. On comprend pourquoi à peu près toutes les Ecoles Centrales eurent leur jardin botanique (2).

C'est ce jardin que créa à Vannes Charles Aubry, quand, le 18 juillet 1796, il fut nommé professeur d'Histoire naturelle à l'Ecole Centrale du Morbihan (3). Né à Vannes, médecin de la Faculté de Montpellier, Aubry exerçait la médecine en sa ville natale depuis 1776. Médecin en chef de l'hôpital de Vannes, depuis longtemps déjà, il fut révoqué, en 1795, pour des motifs politiques. C'est alors que désespérant de recouvrer sa place, il posa sa candidature en vue d'être nommé professeur à l'Ecole Centrale.

« Si Aubry n'est pas naturaliste, au moins il a bonne envie de le devenir. Il lui reste à en donner la preuve », écrivait-il plaisamment à un ami (3). Rien en effet ne semblait l'avoir préparé à un tel enseignement, si ce n'est peut-être les leçons dont il avait pu profiter au riche jardin botanique de Montpellier ; une chaire de botanique avait été créée dans toutes les Facultés de Médecine par l'édit de mars 1707. De fait, ce fut surtout à la botanique qu'il s'intéressa.

Le grand souci d'Aubry fut de créer une véritable école pratique de botanique, un jardin systématique réunissant, non toutes les espèces, mais seulement des espèces types, caractéristiques des groupes naturels.

Ce ne fut pas chose aisée. Les crédits manquaient ; en février 1797, il se plaint de n'être que « professeur *in partibus* » ; il n'y avait qu'une école, sans cours ni élèves. L'Ecole Centrale ne fut ouverte que le 30 novembre 1797.

Le terrain, dont il disposait dans l'enclos de l'ancien collège

Saint-Yves, l'actuel lycée, devenu alors Ecole Centrale, était bien étroit, d'une contenance de cinquante ares seulement; il était surtout mal orienté, au nord-est de l'enceinte, sous l'ombre des bâtiments de la ci-devant chapelle (4). Ce n'était, comme il l'écrivit à l'Administration, en 1798, qu'un pré planté de beaucoup d'arbres fruitiers (5). En 1799, il fut question de le transporter dans le vaste jardin de l'ancien couvent des Carmes, mais il n'apparaît pas que ce projet fut mis à exécution.

Après l'abattage des arbres, travail exécuté par les soldats de la garnison, restait à l'aménager et à le planter, avec l'aide d'un jardinier attaché à l'Ecole.

Un opuscule, publié par Aubry, en août 1801 (an IX), sous le titre : « Exercices d'Histoire naturelle à l'Ecole Centrale du Morbihan », Vannes, J.-M. Galles (6), nous donne la liste des plantes qui y étaient cultivées. Pour la plupart, ce sont des plantes exotiques; non certes que l'étude des plantes indigènes fut négligée, car, dit Aubry, « les élèves, après avoir étudié les plantes du jardin, ont en même temps étudié toutes les indigènes dont ils ont pu se procurer des échantillons »; ce qui supposait des herborisations. La mode était alors, et depuis longtemps déjà, à la culture des plantes exotiques; aussi, Aubry ne manqua pas de signaler toutes celles qui étaient alors cultivées dans le Morbihan, dont celles du Bois-Ruault, dont nous avons parlé.

Aubry se mit en rapport avec le célèbre botaniste Ventenat, qui venait de publier sa remarquable « Description des plantes nouvelles et peu connues cultivées dans le jardin de M. Cels ». C'est ainsi qu'il put se procurer à Paris, peut-être en partie à ses frais, un grand nombre d'espèces qui peuplèrent l'école de botanique (7). Elles étaient plus de 300, quantité importante, puisqu'à la même époque, « le florissant jardin de Nantes comprenait 293 espèces », dont pour la plus grande partie des plantes officinales (8); 47 espèces seulement se retrouvent dans les deux jardins.

Toutes les espèces, qui furent cultivées, furent fort judicieusement choisies et, comme l'avait voulu Aubry, constituèrent « un jardin systématique réunissant des types bien caractéristiques ». Il nous a suffi pour nous en convaincre de constater qu'à peu près toutes ces espèces se retrouvent dans le jardin de la Faculté de Pharmacie de Paris, assez limité comme surface, tel qu'il fut réorganisé par l'illustre botaniste Guignard.

Vannes a donc possédé, dès la fin du XVIII^e siècle, un véritable jardin botanique, un peu à l'étroit sans doute, mais réalisé selon des conceptions bien en avance sur les idées du temps. A ce seul titre, il méritait d'être signalé.

Si Aubry, à l'origine, n'était pas un naturaliste, il l'était

devenu. Son œuvre ne fut, hélas, qu'une réussite éphémère. Les Ecoles Centrales furent supprimées par la loi du 13 brumaire an XI (4 novembre 1802). Les membres du jury d'instruction publique du Morbihan attirèrent en vain l'attention du préfet sur les résultats fâcheux de cette suppression (7). L'ancien collège Saint-Yves fut rendu à la ville par décret du 13 mai 1803; il reprit son ancienne destination de collège communal.

Cette date marque la fin de ce qui fut le jardin botanique de Vannes; l'enseignement des lycées et collèges sera purement théorique; grammaire et rhétorique en seront les parties essentielles, avec les mathématiques comme couronnement des études.

(1) Les statuts des apothicaires de Vannes, de 1732, avaient prévu que, comme à Nantes, leur Compagnie « entretiendrait » un jardin destiné à l'instruction des aspirants à la maîtrise. Ecrasée de dettes, elle ne put réaliser la création d'un jardin qui s'avérait ruineux pour les apothicaires de Nantes. L. Nicolle, dans *Apothicaires et Pharmaciens du Morbihan*. Thèse de Doctorat en Pharmacie, Nantes, 1963.

(2) Manuscrit n° 315 de la bibliothèque du Muséum de Paris. (Le jardin botanique de Vannes n'y figure pas.)

(3) N. Leverrière (R. Pocard de Kerviler). *Petits mémoires sur la chouannerie de l'an IV dans le Morbihan*, Nantes, 1883.

(4) Plan de l'Ecole Centrale de Vannes. Arch. Morbihan, L. 820.

(5) Arch. Morb., L. 821.

(6) Arch. Morb., R. 89.

(7) Arch. Morb., 113 T. 1 (181-527).

(8) J. Doucet. *Les Apothicaires nantais*. Thèse de Doctorat en Pharmacie Nantes, 1962.

III. — CHARLES AUBRY
ET LE VOYAGE DE A. PYRAME DE CANDOLLE
DANS L'OUEST DE LA FRANCE

La fermeture du jardin de Vannes n'avait pas, pour autant, découragé Aubry; il demeurait féru de botanique. Il était entré en relations suivies avec le botaniste Th. Bonnemaïson, pharmacien à Quimper, dont le nom est resté dans l'histoire de l'Algologie, et se retrouve dans celui de l'algue floridée, Bonnemaïsonia, qui lui a été dédiée. Il lui envoyait des spécimens des espèces, récoltées par lui dans le Morbihan, que l'on pouvait voir dans l'herbier de Bonnemaïson, encore conservé à Quimper, en 1885 (1); peut-être existe-t-il toujours. Ils herborisaient souvent ensemble, et ils furent les premiers à étudier la flore des îles d'Houat et d'Hœdic.

C'est à cette époque qu'Augustin Pyrame de Candolle, qui venait de publier, en 1805, en collaboration avec Lamarck, *La Flore française*, écrivait: « Je restais frappé du nombre considérable de provinces, où l'on n'avait jamais herborisé, et du peu que l'on savait sur la géographie botanique de la France » (2).

En 1806, il fut chargé de mission afin de visiter successivement les différentes parties de la France, « pour étendre la connaissance et l'application des végétaux indigènes ou économiques ».

Avant son départ pour les provinces de l'Ouest, il tint à connaître les travaux déjà parus sur la flore de ces régions. « Ce sont de toutes les parties de la France celles que les botanistes connaissent le moins. Presque tous les botanistes français ont négligé de parcourir les plaines de l'Ouest, où d'après l'opinion commune, ils pensaient trouver les mêmes végétaux que dans le reste de la France; et il faut l'avouer, le petit nombre de naturalistes auxquels ces provinces ont donné naissance n'a pas peu contribué à l'ignorance où nous avons été longtemps à leur égard. De nos jours, Bonamy à Nantes, Maulny au Mans, Aubry à Vannes, ont donné l'énumération des plantes qu'ils ont observées; mais tout en rendant justice au mérite de ces ouvrages, on ne peut disconvenir qu'ils sont fort incomplets et qu'ils offrent plusieurs incertitudes dans la nomenclature » (3).

Parti de Paris le 1^{er} juillet 1806, après s'être rendu successivement au Mans, à Angers, aux Sables-d'Olonne, à Nantes, de Candolle arrive à Vannes, avant de terminer son voyage par Quimper et Rennes. Il y rencontre Aubry, dont les travaux lui sont connus; il n'avait pas certes été sans y remarquer cette petite note d'Aubry au sujet de la *Lysimachia lineum stellatum*,

Linné (*Astérolinum stellatum*, Link): « Cette petite plante est très commune dans les dunes de Quiberon-Port-Maria. Si le citoyen Lamarck avait herborisé dans l'Ouest, il ne la donnerait pas pour particulière aux départements du Midi. On peut lui faire la même observation pour beaucoup d'autres plantes qui sont indigènes ici et qui, selon lui, devraient y être exotiques » (4). Cette simple remarque d'un esprit perspicace aurait suffi à montrer à de Candolle l'intérêt de la flore morbihannaise.

Nous savons qu'il fit plusieurs herborisations dans le département avec Aubry; mais alors que nous sommes bien informés de celles qu'il fit à Angers et à Nantes, nous ne savons rien de son séjour dans le Morbihan. Ses « Mémoires et Souvenirs » se terminent à son passage au Croisic; la fin de son voyage ne nous est pas contée.

Ce qui est certain, c'est que Aubry fut du nombre de ceux à qui il témoigna sa reconnaissance: « J'ai acquis des connaissances bien précieuses par les liaisons que j'ai formées dans chaque département avec les hommes qui ont consacré leurs loisirs à l'étude des plantes indigènes; partout, ils ont bien voulu me guider dans mes herborisations, me fournir les documents que je demandais, me permettre d'examiner avec soins leurs herbiers, me donner des échantillons de ces plantes » (3). Et il termine ainsi: « J'ai rapporté plus de neuf cents espèces de plantes indigènes des provinces de l'Ouest ».

Il indique ensuite les plantes inconnues découvertes dans son voyage; plusieurs lui furent indiquées par Aubry, tant cryptogames que phanérogames; puis, les plantes exotiques trouvées; là aussi, Aubry est cité à plusieurs reprises; notons seulement le *Narcissus biflorus*, Curtis, « recueilli par Aubry et Bonnemaïson aux îles d'Houat et d'Hœdic ».

Ce voyage marque une date importante dans l'histoire de la géographie botanique. « Les rapports, faits par de Candolle, sont encore fort utiles aux phytogéographes » (P. Jovet). Bien plus, de Candolle a entrevu ce qui sera un jour la phytosociologie, et nous ne croyons pas que cela ait été jamais signalé, du moins dans les ouvrages français. En effet, à propos de l'*Erica ciliaris*, Linné, il écrit: « Partout très commune dans l'Ouest, la présence de ce végétal en annonce plusieurs autres, qui lui sont associés », et il cite un certain nombre de ces espèces associées (3). Pour la première fois apparaît le concept d'association végétale, qui fut défini par Flahault, en 1900; il devait devenir la Phytosociologie.

En 1815, de Candolle publia en supplément aux quatre volumes de *La Flore française*, éditée en 1805, par de Lamarck et de Candolle, un cinquième volume, où il donne la description

de 1 300 espèces de plantes nouvelles pour la flore de la France ; c'était en grande partie le fruit de ses voyages dans les régions de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Le nom d'Aubry y est plusieurs fois cité.

Hélas, celui-ci ne put le savoir. Le 14 avril 1810, Jean-Gilles-Charles Aubry était mort tragiquement en son domicile de la rue des Doves-du-Port, à l'âge de 58 ans.

De l'œuvre de ce botaniste, nous avons dit ce que nous avons pu savoir. Il était venu tardivement, à l'âge de 46 ans, loin des centres scientifiques, pendant une époque fort troublée, à l'étude des sciences de la nature. Le mérite de ce précurseur n'en a été que plus grand.

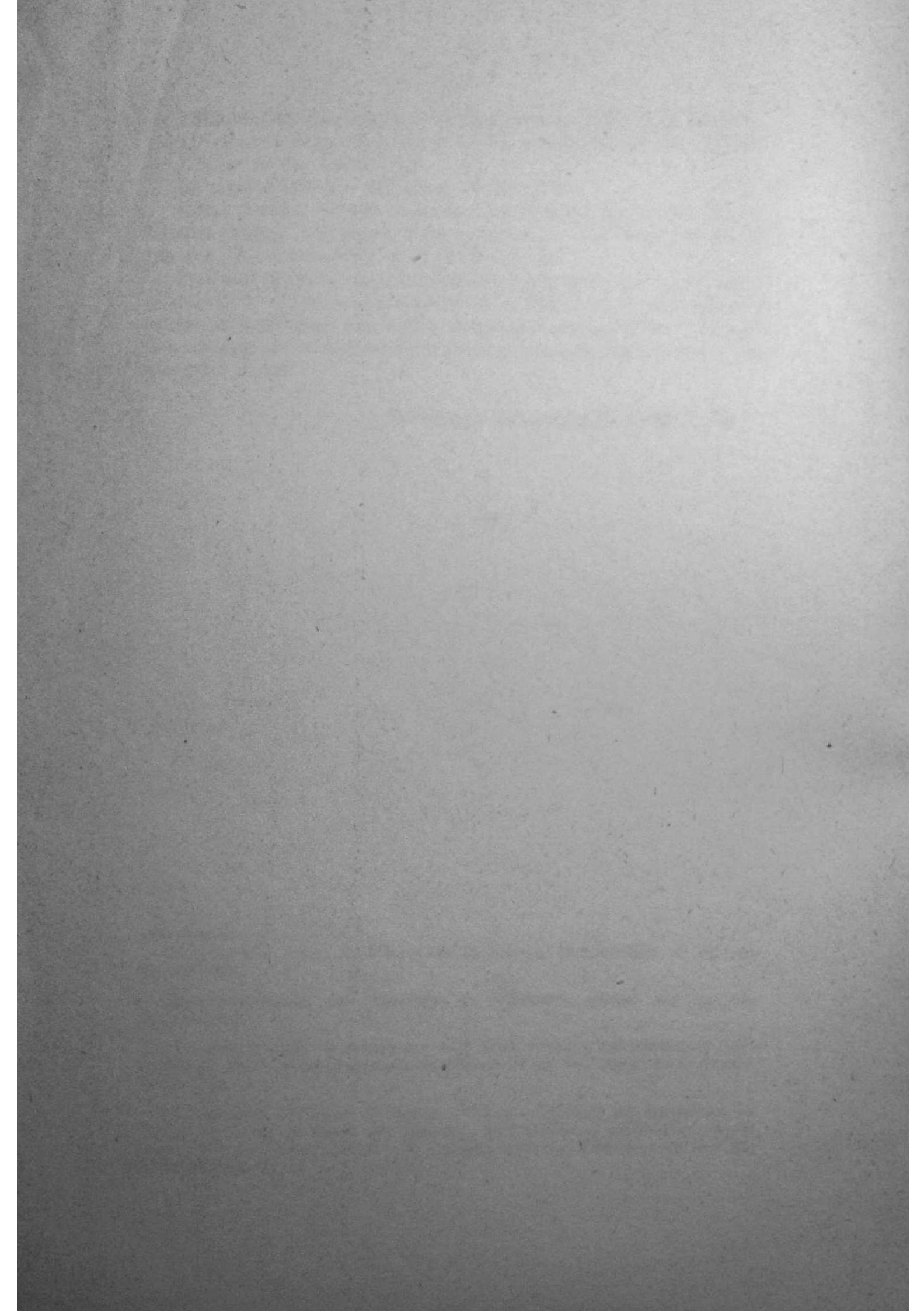
Professeur honoraire E. GUÉGUEN.

(1) LLOYD (J.). *Flore de l'Ouest de la France*. Introduction. 4^e édition. Nantes, 1886.

(2) CANDOLLE (A.P. de). *Mémoires et Souvenirs*, publiés par son fils. Genève, 1862.

(3) CANDOLLE (A.P. de). *Rapports sur deux voyages botaniques et agronomiques dans les départements de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France*. Paris, 1808.

(4) *Exercices d'Histoire Naturelle à l'Ecole Centrale du Morbihan, en l'an X*. Opuscule consacré aux plantes cryptogames et suivi d'un addendum : *Plantes phanérogames non classées dans les Exercices de l'an IX*. Arch. Morbih., R. 89.



Imprimerie GALLES
Vannes